

En prouvant le contraire du cataclysme, c'est-à-dire, en prouvant que la vertu érosive de l'eau, le travail énorme qu'elle peut faire avec le temps, a été le principal agent mis en action pour opérer la canalisation des Laurentides à leur plus grande élévation et sur un parcours d'environ soixante milles, largeur qu'elles mesurent en cet endroit (ce qui représente une tranchée de vingt lieues de longueur sur un mille de largeur, et de 3000 pieds en moyenne de profondeur dans le granit, la première croûte qui s'est formée à la surface de la terre), nous arriverons à la même conclusion que M. l'abbé Laflamme, si, après avoir suivi pas à pas le savant géologue, après avoir avec lui tout observé, mesuré, calculé au prix de longues et pénibles recherches, si, dis-je, ... nous tombons enfin d'accord.

Afin d'abrèger le travail de l'eau par l'érosion, nous avons supposé aux Laurentides une direction et une inclinaison favorables vers Tadoussac ; de cette manière, nous arrivons de suite, sans calculer le nombre de millions d'années, à nous creuser une rivière dont le fond est enfin au niveau de celui du Saint-Laurent dont elle est tributaire.

Du moment que le flux et le reflux de la mer se sont fait sentir à plus de 25 lieues dans l'intérieur des terres, il est raisonnable de supposer que le travail de l'érosion fut arrêté et que le fond de la rivière, dans cette partie, resta dans les mêmes conditions que celui d'un lac ou d'un bras de mer ; qu'au lieu de se creuser davantage, c'est le contraire qui a dû arriver.

Ce n'est pas ainsi, cependant, que le travail s'est fait, puisque le Saguenay, au lieu de se creuser au niveau du fond du Saint-Laurent, a enfoui beaucoup plus avant, à une grande profondeur, le lit où il coule, et cela sur presque tout le parcours des 25 lieues plus haut mentionnées.

(A suivre)

P.-H. DUMAIS.